



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 B.P. 400 COTONOU E-mail : douanes_beninoises@yahoo.
Site web : www.douanes-benin.net Fax : (00229) 21 31 10 6
Tél. (00229) 21 31 55 48 (Rép. du Bénin)



Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

Cotonou, le 06 MAI 2020...

Le Directeur Général

N° 2898 /DGDDI/DLRI

NOTE DE SERVICE

A tous

- DIRECTEURS TECHNIQUES CENTRAUX
- DIRECTEURS DEPARTEMENTAUX
- CHEFS SERVICES CENTRAUX
- CHEFS SERVICES D'INTERVENTION RAPIDE
- RECEVEURS
- CHEFS DES OPERATIONS COMMERCIALES
- INSPECTEURS
- CHEFS DE BRIGADE
- CHEFS DE POSTE

Objet : Rappel : Exécution de service

Dans le cadre des formalités de dédouanement pour la mise à la consommation des marchandises importées, je rappelle à tous que la "**déclaration d'exportation**" est un document obligatoire requis pour la recevabilité des déclarations en douane.

Par ailleurs, je porte à votre attention que ledit document est également nécessaire lors de la soumission des intentions d'importation liée aux dossiers de demandes d'Attestation de Vérification Documentaire (AVD) pour une meilleure évaluation en douane des marchandises.

En conséquence, les Receveurs et les Chefs de Postes sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application stricte de la présente note de rappel dont les difficultés d'application devront être diligemment portées à ma connaissance.

La présente note de service qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publiée partout où besoin sera.



Dr Charles Inoussa SACCA BOCO.-

COPIES :

- MEF
 - SOCIETE WEBB FONTAINE
 - SOCIETE BENIN CONTROL SA
- « A T C R »
- } « POUR INFO »

